



## Communiqué de presse

21 avril 2016

# Le label BBCA délivré par CERTIVEA, CERQUAL et PROMOTELEC SERVICES

Initié par l'Association pour le Développement du Bâtiment Bas Carbone (BBCA), le **label BBCA** vient d'entrer en vigueur pour le logement collectif et les bureaux.

Le label BBCA atteste de l'exemplarité d'un bâtiment en matière d'empreinte carbone. Les certificateurs qui le délivrent sont **CERTIVEA** pour les bureaux, **CERQUAL** et **PROMOTELEC SERVICES** pour le logement collectif.

Le label BBCA valorise toutes les pratiques bas carbone à la construction (mixité intelligente des matériaux, sobriété de la conception...) et en exploitation (énergie faiblement carbonées, ENR...). Il prend également en compte les bénéfices du stockage carbone des matériaux bio-sourcés ainsi que les efforts accomplis en terme d'économie circulaire.

Le label BBCA peut être obtenu dès la phase Conception ou à la Livraison. Il permet de :

- Mesurer la performance d'un bâtiment en terme de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> sur l'intégralité de son cycle de vie
- Attester du score BBCA atteint : Standard, Performance ou Excellence
- Valoriser les bâtiments bas carbone par l'affichage du logo BBCA
- Bénéficier du soutien en communication de l'Association BBCA
- Démontrer son engagement dans la transition bas carbone

En juin 2016, l'Association **BBCA** organise un événement exceptionnel pour fêter et mettre en lumière les premiers labellisés, des bâtiments exemplaires, **PIONNIERS** de la construction Bas Carbone.

## Comment obtenir le label BBCA ?

C'est au maître d'ouvrage de demander le label. Il peut être demandé pour les bâtiments livrés en 2015 et 2016. Le label BBCA est délivré seul ou en association avec une certification d'ouvrage (NF HQE™, Label Promotelec Habitat Neuf,...) sous la forme d'un label pilote dans une première phase. Pour engager une opération dans une labellisation, il convient de se rapprocher d'un organisme certificateur et de faire appel à un Référent label BBCA reconnu par Certivéa, dont la liste est disponible sur le site BBCA. Le référent peut faire partie de l'équipe de maîtrise d'ouvrage ou de maîtrise d'œuvre.

Plus d'infos sur : [batimentbascarbone.org](http://batimentbascarbone.org)

## CONTACTS PRESSE

Anthony MAZELLY – [amazelly@wemaje.fr](mailto:amazelly@wemaje.fr) – 01 49 70 90 77 – 06 74 51 17 47

Murielle COLIN – [mcolin@wemaje.fr](mailto:mcolin@wemaje.fr) – 01 49 70 90 78 – 06 52 70 88 99

